



Projet d'un parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc

JUIN 2013

CAHIER D'ACTEUR

Contribution de Viviane Le Dissez Députée de Dinan 2^{ème} circonscription des Côtes d'Armor

En 2018, notre département accueillera le tout **premier parc éolien en mer de France**. C'est une grande opportunité pour notre territoire qui profitera des retombées économiques du projet et qui pourra se positionner comme leader dans le développement des énergies marines renouvelables. Ce projet dépasse le cadre local, il doit être innovant, de qualité et s'ouvrir à l'international. Pour cela, les industriels de l'éolien pourront compter sur nos savoir-faire, nos infrastructures et notre volonté de réussir. La Bretagne, et les Côtes d'Armor en particulier, possèdent des **atouts majeurs**, nous pouvons les développer encore davantage au service d'une filière d'avenir. En tant que députée, je souhaite apporter ma contribution au débat et réaffirmer ma volonté de faire des énergies marines un atout majeur de notre région.

» Notre territoire au cœur de la transition énergétique

Aujourd'hui, la Bretagne produit seulement 11% de l'électricité qu'elle consomme. Par conséquent, la région a régulièrement du mal à assurer ses pics de consommation, notamment en hiver. Si les particuliers, les entreprises et les institutions publiques ont réalisé de nombreux efforts ces dernières années en termes d'économie d'énergie, elles ne suffisent cependant pas à assurer une indépendance énergétique pourtant nécessaire. Dans ce contexte, le projet de parc éolien en baie de Saint-Brieuc est une chance exceptionnelle. En effet, selon les exploitants, **la production électrique équivaldrait à la consommation annuelle de 790 000 habitants.**

Parc éolien de Nysted, Danemark



Au-delà de notre territoire, l'énergie est un enjeu majeur. Les réserves d'énergies fossiles diminuent et nous devons anticiper cette raréfaction et sa conséquence directe d'augmentation des prix. Il est donc primordial de **réfléchir aujourd'hui au futur énergétique**, d'un point de vue global. C'est un devoir que nous avons envers les générations futures.

La Bretagne a fait le choix, depuis longtemps, de se passer du nucléaire et de favoriser les énergies renouvelables. C'est une fierté pour notre région, et nous devons continuer dans ce sens à l'avenir. Car si certains n'y voient qu'une mesure écologiste pour réduire la pollution, l'enjeu est en fait bien plus large : il s'agit de la **naissance de notre indépendance énergétique.**

Contribution de :

- **Viviane Le Dissez**
Députée de Dinan
2^{ème} circonscription des Côtes d'Armor

C'est pourquoi le projet de parc éolien en mer au large de la baie de Saint-Brieuc est à la fois :

- une nécessité en termes de production d'énergie,
- un devoir envers les générations futures,
- et une continuation de notre politique volontariste en faveur des énergies renouvelables.

Bateau au large de la côte d'Emeraude



► Notre territoire capable de relever un grand défi industriel

Le plan national de développement des énergies renouvelables en France prévoit une accélération du développement de l'énergie éolienne en mer et des énergies marines en visant **une puissance totale installée de 6 000 MW à l'horizon 2020**, soit environ 1 200 éoliennes produisant 3,5 % de la consommation française d'électricité.

C'est l'ensemble des pays industriels qui se tournent vers l'éolien. L'Europe bénéficie aujourd'hui de 5000 Mégawatt et en comptera 20000 en 2020. La France doit se positionner aujourd'hui comme un concurrent sérieux dans le domaine de l'éolien. Elle est en retard mais a des atouts sérieux pour devenir un leader dans le domaine. La France, c'est d'abord un savoir-faire industriel fort qui est prêt à se mobiliser, je pense notamment aux groupes Areva et Alstom.

La France c'est aussi un vivier de jeunes diplômés

Plage du Vieux Bourg, Fréhel



prêts à s'investir pour la réussite de la filière éolienne. En ajustant les formations et en offrant des perspectives d'emplois intéressantes aussi bien en France qu'à l'étranger, la filière éolienne répond aux exigences, aux envies et aux besoins de la jeune génération.

Enfin, la France est capable de s'adapter et d'innover. Notre pays dispose de toutes les infrastructures nécessaires à la réussite d'un grand projet éolien. Nos routes, nos mers, nos ports sont autant d'atouts qui facilitent la mise en place d'une filière exigeante.

Le projet en baie de Saint-Brieuc sera le premier grand chantier du genre en France et permettra **le développement d'une grande filière industrielle dans le domaine de l'éolien en mer sur notre territoire**. Former les jeunes aux métiers issus de l'éolien, faire intervenir les industries mécaniques, électriques, aéronautiques, navales, génie civil, génie maritime, etc. Ces acteurs, qui s'organisent aujourd'hui pourront demain proposer des offres compétitives à l'échelle internationale.

La France doit se positionner sur le marché de l'éolien offshore et en devenir un **acteur incontournable, innovant, et de qualité**. Notre territoire dispose de tous les atouts nécessaires à l'application et la réussite de ce grand projet.

► Des retombées économiques importantes pour la région

La filière éolienne représente 11000 emplois en France. Plus de 250 entreprises travaillent directement dans l'éolien, et plus de 150 entreprises font de la sous-traitance. La filière devrait atteindre **60 000 emplois en 2020 et jusqu'à 100000 en 2030**. Car l'objectif n'est pas seulement de devenir leader dans le domaine, il est essentiellement

de fabriquer des **éoliennes « made in France »**.

Areva a d'ailleurs conclu un accord de réservation de terrain au Havre qui accueillera l'usine de fabrication de nos éoliennes. Au-delà des usines Areva, ce sont aussi des centaines de sous-traitants qui seront associés à ce projet pour fournir une partie des 3600 com-

posants nécessaires à la fabrication des éoliennes. **A Brest**, où le port deviendra un axe central pour le développement de l'éolien, ce sont des centaines d'emplois qui seront créés puisque le port accueillera l'usine de fabrication des fondations et la sous-station électrique du futur parc.

Ces deux stations techniques utiles pour la construction du site éolien de la Baie de Saint-Brieuc sont, de plus, destinées à un avenir favorable au regard des futurs projets éoliens, en constituant les bases de productions des machines éoliennes.

► Une nouvelle offre touristique

Notre territoire est tourné vers la mer et son littoral est très apprécié pour son côté sauvage et préservé. C'est pourquoi certains s'inquiètent de la mise en place du projet éolien et de retombées négatives sur le tourisme ou encore sur la valeur de leurs biens immobiliers. Je comprends ces inquiétudes mais je crois que cette phase sera rapidement dépassée. Prenons l'exemple du site éolien de Nysted au Danemark : rien n'a changé si ce n'est **la curiosité d'un certain nombre de touristes**. Rappelons-nous également du viaduc de Millau. Le projet avait été durement critiqué, or aujourd'hui se sont **600000 visiteurs par an** qui s'arrêtent dans les deux espaces dédiés à la connaissance du site afin d'apprécier cet ouvrage. Avec le projet éolien en baie de Saint-Brieuc, nous pouvons espérer **une plus grande offre touristique** en ajoutant un volet ludo-scientifique et/ou tourisme vert industriel.

► Des opportunités pour la jeunesse

Les **métiers de l'éolien en mer** sont nouveaux en France. Des formations adéquates sont donc nécessaires. L'éolien en mer implique des missions en hauteur et très techniques. Le Conseil Régional de Bretagne élaborera donc une **nouvelle politique de formation** qui pilotera l'adaptation des formations existantes (ingénieurs, mécaniciens, techniciens...) aux spécificités de l'éolien en mer. Notre priorité reste la jeunesse mais le Consortium Ailes Marines travaille également en lien étroit avec pôle emploi afin de proposer des **formations accessibles aux chômeurs de longue durée**.

► Une chance pour redynamiser notre territoire

Dans un contexte économique difficile, notre territoire souffre du chômage et d'un manque d'attractivité. Le pays de Dinan par exemple détient le triste record de demandeurs d'emploi dans les Côtes d'Armor. Enclavé entre Saint-Brieuc, Rennes et Saint-Malo, il est nécessaire de lui apporter un vent nouveau. De nombreux jeunes couples souhaiteraient s'y installer, mais sans opportunités, ils préfèrent se rapprocher des plus grandes agglomérations. Développer une filière éolienne sur notre territoire pourrait donc **redynamiser le lien social**. Les écoles, les commerces, les associations se développent avec l'arrivée de nouveaux habitants.

Le projet d'éoliennes en mer en baie de Saint-Brieuc permettrait de **repenser notre territoire** et l'installation de la base de maintenance de **pérenniser son activité**.

Port de Dinan



Port d'Erquy



Port de Saint-Cast



Les Cahiers d'Acteur reprennent les avis, observations et propositions formulés au cours du débat. Ils sont sélectionnés par la Commission particulière du débat public qui décide de les publier sous forme de Cahier d'Acteur. Le contenu des textes n'engage que leurs auteurs.

Crédits photos : Yves Hamon et Anne Lecorguille, assistants de Mme Le Dissez.

Ce Cahier d'Acteur a été imprimé à 2 000 exemplaires.
©Vae Solis Corporate

▶▶ Trois ports en compétition pour accueillir la base de maintenance

Pour fonctionner, les éoliennes doivent être constamment surveillées et une équipe toujours prête à intervenir en cas de besoin, par voie maritime. C'est la raison pour laquelle une base de maintenance doit être installée dans l'un des ports les plus proches du parc éolien. Cette base doit permettre aux bateaux de maintenance de pouvoir aller et venir sans gêner les activités portuaires, mais elle doit aussi avoir un espace suffisamment grand pour accueillir les infrastructures nécessaires.

Le consortium Ailes Marines a retenu 3 ports pour accueillir la base de maintenance prévue à l'horizon 2018 : Erquy, Saint-Quay Portrieux et Saint-Cast. Le Conseil Général des Côtes d'Armor, propriétaire de ces ports, décidera prochainement du port qui accueillera la base de maintenance. Chacun des ports candidats a pu, en amont, mettre en avant ses atouts devant une Commission consultative en janvier dernier. Mais, au-delà de l'aspect purement logistique, je crois qu'il est primordial de **prendre en compte les réalités économiques** de ces territoires. Le taux de chômage dans le secteur Est du territoire est le plus élevé du département.

Cela impacte directement le lien social avec une population vieillissante, le départ d'un certain nombre de jeunes et nos services éducatifs et hospitaliers qui voient, par conséquent, leurs effectifs diminuer. **L'équilibre départemental doit donc être au cœur des réflexions.**

Désormais, nous attendons l'annonce du port qui sera le **mieux adapté aux besoins** de la base de maintenance et **le plus juste en terme économique et social.**

Je souhaitais intervenir dans le cadre du débat public afin d'exprimer mon adhésion à ce grand projet. Il s'agit d'une opportunité unique pour notre territoire, je crois qu'il faut la saisir et tenter de développer une grande filière de l'éolien en mer.

Chacun connaît le contexte économique difficile que nous traversons, ce projet est une grande chance pour le territoire, ses habitants, ses commerçants et sa jeunesse. Je crois en sa réussite et à tout ce qu'il pourra nous apporter de positif dans l'avenir.